

ESSAIS DE FONDATIONS CISTERCIENNES

AU XIX^e SIÈCLE EN PÉRIGORD

Vézias à Montplaisant près de Belvès (1827-52)

Echourgnac (1868), Mariaval à Cénac (1897)

Après une expansion très rapide aux XII^e et XIII^e siècles, l'Ordre cistercien connu, à partir de l'installation de la Papauté en Avignon et de la guerre de Cent Ans, un déclin lent mais presque continu, accentué par la commende et freiné par les réformes de Rancé, de Beaufort, des Feuillants et de l'Étroite Observance. Au milieu du XVIII^e siècle, à l'exception de Cîteaux, Clairvaux, la Trappe ou Sept-Fons, les abbayes françaises ne comptaient plus que quelques moines.

Par décret du 13 février 1790 et la loi constitutionnelle du 3 septembre 1791, la Révolution sembla mettre un terme à la grande aventure commencée sept siècles plus tôt.

Seul ou presque Dom Augustin de Lestrange refusa d'accepter le fait accompli. Maître des novices à la Trappe il obtint de son prieur, Dom Gervais Brunel, l'autorisation d'emmener un groupe de moines en Suisse et d'y occuper l'ancienne chartreuse de la Valsainte, ce qui eut lieu le 1^{er} juin 1791.

Les postulants affluèrent si bien que Dom Augustin fonda Lulworth en Angleterre, Mont-Brac au Piémont, Darfeld en Westphalie, Sainte Suzanne en Espagne et Sambrancher dans le Valais.

En 1794, le 27 novembre, Dom Augustin avait été élu abbé de la Valsainte. En 1798 l'avance des armées françaises obligea les communautés à fuir vers l'Allemagne, la Pologne et la Russie. En 1803, Dom Urbain Guillet se retrouva même aux États-Unis. Au milieu de tant d'aventures et devant la rigueur imposée par Dom Augustin, des dissensions surgirent et, en 1808, Darfeld dirigée par Dom Eugène de Laprade se sépara de la Valsainte. Le 28 juillet 1811, Napoléon décréta la suppression de tous les monastères cisterciens dans l'Empire.

Sous la juridiction de Dom Augustin il ne restait plus que Lulworth, Sainte Suzanne repliée à Majorque et la petite communauté américaine.

C'est de Darfeld que, après l'abdication de Napoléon, devait venir le salut. Dom de Laprade secondé par le Père Bernard de Gimont, ancien moine de Morimond, réussit à racheter la Trappe que, généreusement, il mit à la disposition de Dom de Lestrange qui en prit possession le 6 décembre 1815. Parallèlement il racheta un ancien prieuré près de Laval le 21 février 1815 : ce sera Port du Salut dont il deviendra abbé. Le Père Eugène, prieur de Valsainte, racheta Aiguebelle le 16 novembre 1815 et en devint prieur.

Dom Urbain Guillet revenu d'Amérique avec seize religieux réoccupa Bellefontaine, en Anjou, un ancien monastère de Feuillants, le 4 mai 1816 et y mourut l'année suivante.

Dom Antoine Saunier de Beauregard, élu abbé de Lulworth en 1810 pour succéder à Dom Jean-Baptiste Desnoyers, put acquérir Melleray le 8 février 1817. Il en fut l'abbé et y mourut le 6 janvier 1839 ayant surmonté la crise qui entraîna la fermeture de l'abbaye de 1831 à 1836.

Le Père Eugène Huvelin, ancien moine de Sept-Fons, racheta Bellevaux en 1817. L'année suivante les moines français restés à Darfeld restaurèrent Le Gard en Picardie. Au milieu de cette situation complexe Dom Augustin de Lestrange tentait difficilement

de maintenir son autorité et les règlements de la Valsainte. Les heurts avec l'évêque de Sées, Monseigneur Alexis Saussol, étaient de plus en plus fréquents et graves : l'évêque refusait toute idée d'exemption ; l'abbé se disait abbé général d'une Congrégation qui n'avait aucune base légale. Ni l'un ni l'autre ne voulait céder.

Par ailleurs, les relations entre la Trappe et Melleray étaient souvent tendues.

En butte aux critiques, Dom de Lestrange décida, en 1822, de quitter la Trappe et de se retirer à Bellefontaine.

Dom Marie-Michel Le Port, prieur depuis la mort de Dom Urbain Guillet, lui abandonna la direction de l'abbaye.

En 1825, averti des difficultés créées par Dom de Lestrange, le Saint Siège convoqua celui-ci à Rome. Il devait y rester deux ans.

Au retour, il s'arrêta à Aiguebelle qui venait de fonder le monastère de la Sainte Baume sur un domaine, à Plan d'Aulps, donné en 1824 par Monsieur d'Albertas. Aiguebelle avait envoyé quatre moines et cinq convers que devait rejoindre un groupe venu de la Trappe.

Ayant quitté Aiguebelle Dom de Lestrange se rendit au monastère de Lyon-Vaise peuplé par les moniales de la Riedera qui avaient occupé successivement Frenouville en 1816 et Lyon Croix-Rousse de 1817 à 1820. C'est là qu'il mourut le 16 juillet 1827.

C'est précisément en avril et mai 1827 que l'abbé Jérôme Cogniet¹ échangea avec son évêché diverses lettres relatives au projet d'une fondation cistercienne à Vézias (ou Veziat) une propriété de la famille Vieilcastel, commune de Montplaisant, canton de Belvès en Dordogne².

L'évêché de Périgueux supprimé par le Concordat de 1801 avait été rétabli en 1817 mais son nouveau titulaire, Monseigneur de Lostanges-Sainte-Alvère, ne prit possession de son siège qu'en 1821.

Entre l'abbé Cogniet, curé de Belvès, issu de la Révolution et le nouvel évêque, descendant des seigneurs de Sainte Alvère, dont le château familial avait été détruit par cette même Révolution, il n'y eut probablement que peu de sympathie.

Les Archives diocésaines de Périgueux ont recueilli sous la cote C320 les lettres reçues à l'évêché mais malheureusement aucune copie des réponses.

On peut raisonnablement supposer que les faits se sont déroulés de la façon suivante : la famille Vieilcastel, qui cherchait à vendre sa propriété de Vézias la proposa à l'abbé Cogniet qui, lui-même, songeait à attirer à Belvès une communauté cistercienne ; encore fallait-il trouver un monastère fondateur. C'est sans doute Monseigneur de Lostanges qui, au début de 1827, prit l'initiative d'écrire à Dom Augustin de Lestrange, l'abbé de Trappe. Celui-ci revenait de Rome et c'est à son passage à la Sainte Baume, récente fondation d'Aiguebelle, qu'il trouva la lettre de l'évêque. Expéditif, comme toujours, il chargea un moine d'Aiguebelle désigné pour la fondation de la Sainte Baume³ d'aller voir sur place la propriété proposée. Celle-ci fut jugée convenable et nous savons par une lettre de Charles de Vieilcastel datée du 12 avril 1827 que l'abbé Cogniet a « conclu » avec lui. C'était un peu rapide. En effet, le 16 juillet suivant Dom de Lestrange mourait au monastère de Lyon-Vaise sans avoir pu jeter les bases de la fondation monastique.

Cette mort jeta toute la Congrégation de la Trappe dans un profond désarroi car malgré son autoritarisme Dom de Lestrange était le vrai restaurateur de la vie monastique en France. Le Saint-Siège lui-même s'inquiétait d'un avenir incertain et le Pape confia

à Dom Antoine Saulnier de Beauregard, abbé de Melleray, le soin de visiter les 18 monastères français de la Congrégation de la Trappe. Grâce à cette mission nous avons une liste précise des monastères qui existaient en 1828. C'était :

1. Pour les moines suivant les règlements de la Valsainte :

- La Trappe au diocèse de Sées
 - Melleray au diocèse de Nantes
 - Bellefontaine au diocèse d'Angers
 - Aiguebelle au diocèse de Valence
 - Saint-Aubin au diocèse de Bordeaux⁴
 - Sainte-Baume au diocèse d'Aix-en-Provence
2. Pour les moines suivant les règlements de Rancé :
- Port du Salut au diocèse de Laval
 - Mont des Olives au diocèse de Strasbourg
 - Le Gard au diocèse d'Amiens⁵
 - Monts des Cats au diocèse de Lille
 - Briquebec au diocèse de Coutances

3. Pour les moines un monastère du Tiers-Ordre : Notre-Dame des Lumières

4. Pour les moniales suivant les règlements de la Valsainte :

- Les Gardes au diocèse d'Angers
- Vaise au diocèse de Lyon
- Mondaye au diocèse de Bayeux

5. Pour les moniales suivant les règlements de Rancé :

- Laval au diocèse de Laval
- Mont des Olives au diocèse de Strasbourg

6. Pour les moniales un monastère du Tiers-Ordre : Louvigné du Désert.

D'autre part cette mission eut pour effet de faire prendre conscience aux monastères eux-mêmes de leur désunion. Les discussions durèrent six ans mais le 1^{er} octobre 1834 un accord fut trouvé. Il n'y aurait plus en France qu'une unique Congrégation de la Trappe. Elle serait soumise à l'autorité du Président général de l'Ordre cistercien, l'abbé de la Sainte Croix de Jérusalem à Rome et dirigée par un vicaire général, l'abbé de la Trappe qui depuis le 28 novembre 1833 était Dom Joseph-Marie Hercelin. Les abbés de Melleray, Port du Salut, Bellefontaine et le Gard seraient considérés comme les « Premiers Pères ».

Le premier Chapitre Général se réunit à la Trappe du 24 mai au 7 juillet 1835.

La fondation de Vézias et l'abbé Cogniet étaient bien oubliés, d'autant plus que Monseigneur de Lostanges mourut à Bergerac le 11 août 1835. Son successeur Monseigneur Gousset était un théologien de renom, il n'avait pas les mêmes préoccupations et il ne restera que cinq ans à Périgueux. Nommé archevêque de Reims en 1840, il deviendra cardinal en 1850.

En 1841 Monseigneur Jean-Baptiste Georges fut nommé évêque de Périgueux alors qu'il était curé de la cathédrale de Bordeaux.

Très soucieux de pastorale il lança aussitôt une grande enquête (95 questions) près des 375 prêtres du diocèse.

La Congrégation de la Trappe connut à nouveau de grandes difficultés et le 25 février 1847, une nouvelle scission intervint avec, d'un côté, ceux qui suivaient les règlements de Rancé, de l'autre ceux qui en revenaient à l'observation de la Règle de Saint Benoît.

Peut-être n'aurait-on plus parlé en Périgord de l'Ordre cistercien, de la Trappe et de Véziac s'il n'y avait eu l'abbé Louis Gouzot.

Louis Gouzot était né à Paleyrac le 25 février 1827. Après de bonnes études au Petit Séminaire de Bergerac puis au Séminaire de Saint-Sulpice à Paris il fut ordonné prêtre à Bergerac le 23 novembre 1851. Séduit par la vie monastique il séjourna à Melleray mais se heurta à la vigoureuse opposition de ses parents. Il s'y soumit et devint professeur à l'Institution Sainte-Marie de Belvès et toujours propriétaire de Véziac. Sagelat. L'abbé Cogniet était toujours curé de Belvès et toujours propriétaire de Véziac. L'abbé Gouzot, avec l'accord de Monseigneur Georges, va tenter d'intervenir pour relancer le projet de fondation. En 1852, en avril sans doute, il écrit à Dom Joseph-Marie Hercelin, abbé de la Trappe, pour s'enquérir des conditions matérielles d'une fondation.

L'année précédente le Chapitre général avait justement défini ces conditions : monastère entièrement construit, muni du mobilier nécessaire et pourvu de ressources suffisantes.

Ces conditions pouvaient paraître contraignantes mais elles s'expliquaient par le contexte que connaissaient à cette époque quelques abbayes.

Après l'échec de la fondation de la Sainte Baume et sous l'abbat de Dom Orcise Carayon, Aiguebelle avait accepté de fonder Staouëli dans l'Algérie à peine pacifiée en 1843, puis les Neiges dans une région difficile et peu hospitalière en 1850. Presque aussitôt les évêques du sud-ouest avaient milité en faveur d'une nouvelle abbaye au Désert à la limite de la Haute-Garonne et du Gers. Tout ceci alors que Dom Orcise connaissait des relations difficiles avec son évêque et avec quelques-uns de ses moines si bien qu'il finit par démissionner et par se retirer à Bellefontaine en 1852.

Bien que nous n'ayons pas copie de la réponse de Dom Hercelin nous savons qu'il écrit à l'abbé Gouzot puisque celui-ci mentionne cette réponse dans une seconde lettre datée du 18 mai 1852.

Les deux lettres de l'abbé Gouzot ont été conservées dans les Archives de la Trappe sous la cote 191 n°2-3.

Il est évident que les conditions d'une fondation ont beaucoup changé en 25 ans, de 1827 à 1852, et il est probable que les négociations avec la Trappe ont été abandonnées. L'abbé Gouzot a été nommé successivement curé de Menestérol (01.09.1853), Verteillac (1858), Saint-Cyprien (1860) et Saint Front à Périgueux (1870). En 1884, il devint évêque de Gap et en 1887 archevêque d'Auch. Il y mourut le 20 août 1895 et fut inhumé à la Chartreuse de Vauclaire qu'il avait largement contribué à restaurer. A la fermeture définitive de la Chartreuse, son corps fut ramené dans l'église de Paleyrac où son tombeau se trouve, à gauche du maître-autel, depuis septembre 1906.

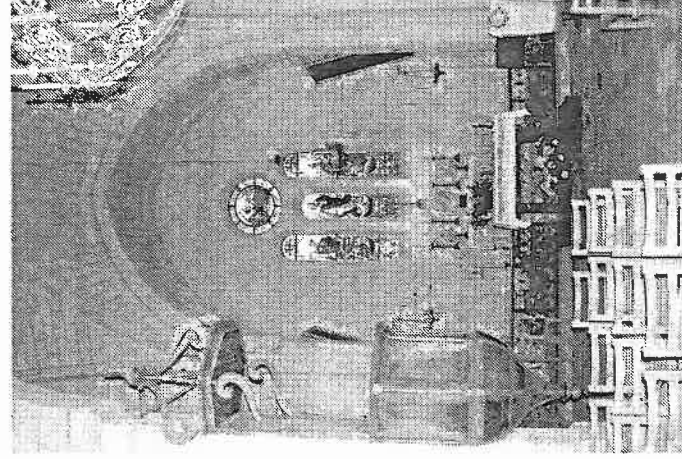
En 1854, le 29 mai, Monseigneur George que tant de refus n'avaient pas découragé écrivit à Dom Antoine Bernard, abbé de Melleray, pour savoir s'il était possible d'envisager une fondation en Périgord. Cette lettre est aux Archives de la Trappe sous la cote 191 n°4. Nous n'avons pas la réponse de Dom Antoine Bernard mais, compte tenu de la prise en charge de Fontgombault l'année précédente, elle fut certainement négative⁶.

Le projet fut cette fois définitivement abandonné.

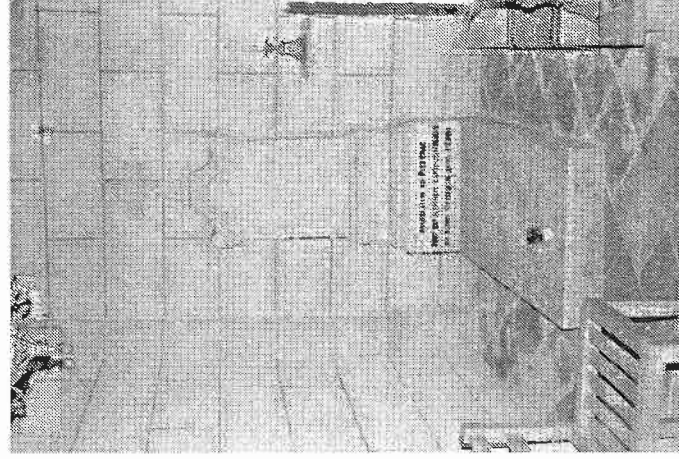
L'abbé Cogniet mourut trois ans plus tard sans avoir vu naître le monastère qu'il avait tant désiré.

Le domaine de Véziac fut vendu et divisé. De la maison il ne reste que quelques murs en ruines soutenus par de beaux entourages de portes. Les cheminées et les

boiseries ont été vendues. Dans la cour la margelle d'un puits est ornée d'un écusson daté de 1661. C'est le seul témoignage qui subsiste d'un passé qui ne manquait sans doute ni de beauté ni de grandeur.



Le chœur de l'église de Paleyrac.



Tombeau de l'abbé Gouzot dans l'église de Paleyrac.

*
**

A peine le projet de Véziac était-il abandonné que naquit un autre projet. Ce n'était plus en Sarladais mais dans la Double, tout à fait à l'ouest du département de la Dordogne.

La Double est une région de marais et d'étangs d'environ 50 000 hectares, une immense zone humide comparable à la Dombes ou à la Brière.

Vers 1855, le Conseil d'Arrondissement de Ribérac lança une vaste consultation sur l'assèchement éventuel des étangs qu'une loi de la Révolution avait prévu sans succès apparent.

Au milieu du XIX^e siècle il y avait près de 500 étangs couvrant plus de 300 hectares. Malheureusement, ces étangs n'étaient plus entretenus et la misère et la maladie régnaient sur la population.

En 1860 à l'initiative du député Belleyrne et avec l'appui du Docteur Pierre Piotay, conseiller général de Ribérac, les pouvoirs publics accordèrent une subvention d'environ 500 000 Francs pour assainir les communes les plus atteintes par les fièvres.

En 1864 un Comice agricole fut créé pour inciter les habitants à se prendre eux-mêmes en charge.

Monseigneur Nicolas-Joseph Dabert, venant du diocèse de Viviers (Ardèche) venait d'être nommé évêque de Périgueux. Il connaissait bien Aiguebelle et surtout Notre-Dame des Neiges. Il suggéra de faire appel aux Trappistes dès 1865.

Ce n'est pourtant qu'en 1867, au mois de juillet, que le Docteur Piotay et l'abbé de Sept-Fons, Dom Jean de Durat, entrent en relations. Dom Jean de Durat agit là à titre personnel car ce n'est qu'en 1871 qu'il deviendra vicaire général de la Congrégation et il sait bien que son abbaye de Sept-Fons n'a plus la possibilité d'envisager une fondation après celle de Mérognat (Creuse) en 1862.

Par contre il pense qu'une telle fondation pourrait être envisagée par l'abbaye de Port du Salut (Mayenne). Les négociations se poursuivent et le 20 janvier 1868 le Docteur Piotay put annoncer une prochaine visite des abbés cisterciens. Cette visite eut lieu le 20 mai 1868 et réunit Dom Jean de Durat, Dom Ephrem, vicaire général et Dom Henri Van Den Brook, abbé de Port du Salut.

Le Docteur Piotay proposa aux Trappistes sa propriété de Biscaye, 120 hectares, au prix de 66 000 Francs. L'affaire fut conclue rapidement. Trop rapidement peut-être car la Biscaye était une terre très insalubre et, pour l'acquérir les moines de Port du Salut durent vendre leur métairie de la Grande Rouillère en Mayenne. Au chapitre général de 1868 à Sept-Fons on annonça la fondation d'Echourgnac dans la Double et on présenta Dom Eugène Bachelet, le premier prieur, qui deviendra abbé en 1877, puis abbé de Port du Salut en 1881.

Une vingtaine de moines arrivèrent à Echourgnac pendant l'été 1868, ils y installèrent une tuilerie-briquetterie pour produire les matériaux nécessaires à la construction du monastère et notamment de l'église. L'installation officielle présidée par Monseigneur Dabert eut lieu le 22 octobre 1868⁷.

Le chapitre général de 1876 érigea le monastère en abbaye (érection confirmée le 25 janvier 1877).

La presse locale ne tarit pas d'éloges sur les moines et sur l'œuvre entreprise. La réalité est plus amère : la fièvre frappe les moines, les ressources sont insuffisantes et surtout les vocations sont rares. En 1878, il n'y avait toujours que trente-six religieux et Monseigneur Dabert s'inquiétait de leur misère. Le 17 juin, l'église étant achevée, Dom Eugène Bachelet put y recevoir la bénédiction abbatiale.

Moins de six ans après la fondation, une polémique s'était instaurée sur la réhabilitation de la Double et sur l'efficacité de l'assèchement des étangs. La Dombes, elle aussi, était l'objet de vigoureuses contestations.

Depuis quelques dizaines d'années, des moyens scientifiques nouveaux, des observations plus attentives, des études plus fines avaient permis de se rendre compte que les marais, les zones humides constituent des écosystèmes performants grâce à la variation du niveau des eaux qui modifie constamment les contacts entre l'eau, l'air et la terre. Freiner ou empêcher cette variation entraîne la destruction de l'écosystème et donc de la faune et de la flore. On pense désormais qu'il convient de contrôler l'état sanitaire autour de ces zones humides, de détruire les insectes nuisibles, de vérifier les migrations ; mais il faut s'abstenir d'un assèchement systématique.

A ces polémiques venaient s'ajouter une situation financière délicate, un état sanitaire médiocre et, le 15 octobre 1897, un incendie d'origine inconnue qui détruisit les ateliers, les écuries et les remises. Comme bien souvent les difficultés matérielles considérables entraînent une vie spirituelle dont l'insuffisance est constatée par les diverses cartes de visite régulières notamment à partir des dernières années du siècle.

Les supérieurs avaient recruté des hommes robustes capables de supporter le climat et la dureté des tâches, peut-être ne s'étaient-ils pas assez préoccupés de leur vie intérieure manquant ainsi de discernement.

On voit bien la difficulté de la tâche à assumer dans la succession chaotique des supérieurs.

Après l'élection de Dom Eugène Bachelet, le 23 avril 1881 comme abbé de Port du Salut, on voit se succéder :

- Dom Fulgence Orlandin⁸ du 3 novembre 1881 à septembre 1895 ;
- Dom Aloy Le Prévost Lacathon, prieur le 2 novembre 1895, abbé le 13 octobre 1896, se retira à Aiguebelle en mai 1897, sans avoir pourtant démissionné ;
- Dom Fulgence Orlandin, à nouveau, jusqu'à sa mort le 25 décembre 1901 ;
- R.P. Arsène Guédon, prieur claustral jusqu'en mars 1903 et à nouveau en 1908 ;
- Dom Louis Anis, abbé le 6 mars 1903.

Sous son abbatiat et en conséquence de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, une partie des moines partit en 1905 pour Campo-Reillès en Espagne.

Le R.P. Gabriel Juge devenu supérieur en 1908 dirigera les derniers mois de l'Abbaye que le Chapitre général décidera de fermer le 10 septembre 1910, fortement influencé par les avis de Dom Chautard. Il deviendra aumônier de la Coudre à Laval et les autres moines se disperseront entre Port du Salut, Sept-Fons ou Aiguebelle.

Ils laissaient au cimetière Dom Fulgence Orlandin et trente-quatre de leurs frères.

Une fois encore, l'Etat français reconnaissait bien mal l'œuvre des moines.

Le dimanche 3 septembre 1911, un jour de comice, le dernier moine encore présent au monastère pour assurer la liquidation remerciait, à l'église d'Echourgnac, les habitants et le clergé pour 43 années de vie partagée.

L'abbé Joseph Guillemot, curé de la paroisse, sera encore là, onze ans plus tard, pour accueillir les moniales cisterciennes revenant d'Espagne où elles s'étaient exilées.

Si les dernières années du XIX^e siècle avaient été difficiles pour l'abbaye d'Echourgnac, elles avaient été riches de satisfactions et de grâces pour l'Ordre cistercien.

Après le regroupement effectué le 1^{er} octobre 1834, une scission s'était produite le 25 février 1847 entre une ancienne Réforme qui suivait les règlements de Rancé et une nouvelle Réforme qui prétendait revenir à l'observance exacte de la règle de Saint Benoît.

En 1864 l'ancienne Réforme comptait :

- 8 monastères de moines avec 482 membres,
- 6 monastères de moniales avec 182 membres.

La nouvelle Réforme, elle, comptait :

- 15 monastères de moines avec 1229 membres,
- 6 monastères de moniales avec 600 membres.

Malgré tout, les négociations continuaient.

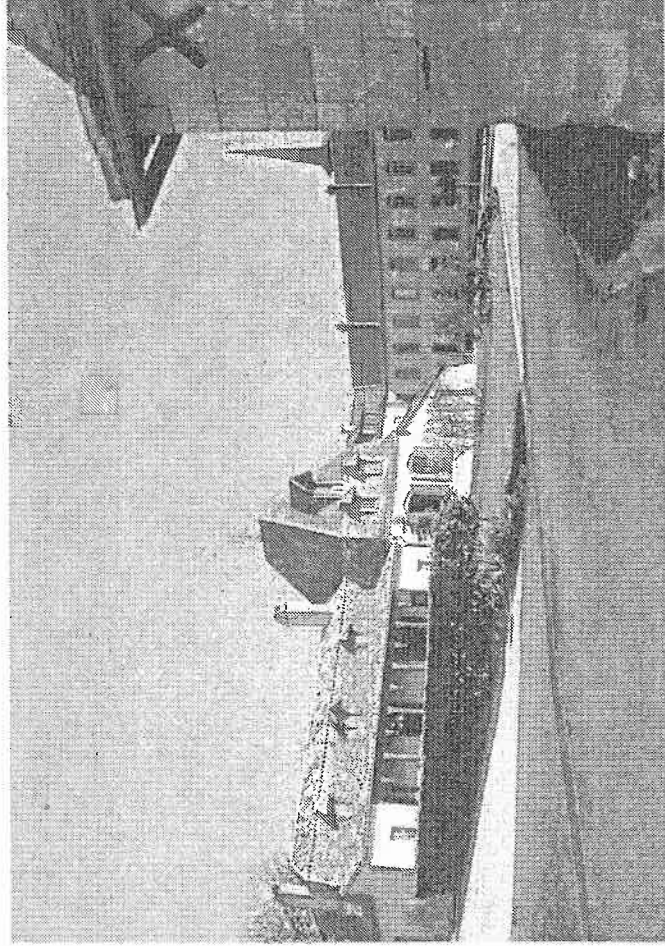
Le 1^{er} octobre 1892, se réunissaient à Rome les supérieurs des congrégations cisterciennes de Casamari, Westmalle, Sept-Fons et la Trappe (Melleray).

L'union des trois dernières congrégations en un Ordre cistercien de la Stricte Observance (O.C.S.O.) fut décidée.

Dom Sébastien Wyart fut élu Abbé général.

Le premier chapitre général se tint à Sept-Fons du 12 au 21 septembre 1893.

Enfin, en 1898 l'Ordre cistercien de la Stricte Observance fut en mesure de racheter l'abbaye de Cîteaux et de renouer avec l'antique tradition : Cîteaux Mère et Maîtresse de toutes les églises de notre Ordre.



La maison de Biscaye à Echourgnac.

De même que le renouveau de l'Ordre cistercien est issu, pour les moines, de la Valsainte, c'est du monastère de la Sainte Volonté de Dieu dans le Valais suisse que l'on vit réapparaître les moniales. En 1804, elles s'installèrent à Notre Dame de la Sainte Trinité à la Riedera après l'odyssée que l'on connaît. C'est de là, après l'abdication de Napoléon, que deux groupes de moniales revinrent en France.

Le premier en février 1816 s'installa aux Forges près de la Trappe puis en 1818 aux Gardes près de Bellefontaine.

Le second groupe en septembre 1816 s'établit à Frénouville dans le Calvados, puis en 1817 à Lyon Croix-Rousse et en 1820 à Lyon-Vaise.

En 1816, quelques moniales de langue française quittèrent Rosenthal pour Laval et d'autres, réfugiées à Tréguier, se fixèrent à Mondaye.

C'est sensiblement la situation que releva en 1828 Dom Antoine Saulnier de Beauregard si on y ajoute les moniales du monastère double d'Oelenberg en Alsace.

Tous ces monastères de moniales furent rapidement très peuplés et de nouvelles fondations purent être envisagées.

En particulier le rayonnement d'Aiguebelle incita les moniales de Vaise à fonder dans la Drôme, à Maubec.

La restauration du titre abbatial d'Aiguebelle en août 1834 vint encore conforter ce projet qui se réalisa à la fin de l'année. Ce n'était plus une fondation mais un transfert puisque la vente de Vaise fut décidée.

De fortes oppositions obligèrent les moniales à renoncer à cette vente compromettant du même coup la stabilité financière de Maubec. En 1838, les deux monastères de Vaise et de Maubec devinrent indépendants.

De Vaise (II) naîtra en 1852 Espira de l'Agly, transférée en 1906 à Herrera puis en 1922 à Echourgnac. En 1875, naîtront les abbayes italiennes dont sont issues celles d'Amérique du Sud, d'Angola et d'Indonésie.

Maubec va fonder Blagnac en 1852 (transférée au Rivet en 1939), Bonneval en 1875 et aider en 1932 à repeupler Chambarand.

En 1871, lorsque Monseigneur Joseph Bourret devint évêque de Rodez, il souhaita vivement restaurer la vie monastique dans son diocèse. Il sollicita Aiguebelle mais n'obtint pas immédiatement satisfaction. Cela ne l'empêcha pas de commencer à négocier avec les Mines de Carmaux dirigées par le marquis de Solages pour faire revivre l'ancienne abbaye cistercienne de Bonnecombe fondée en 1163 par Candeil dans la filiation de Clairvaux par Grandselve et Fontfroide, et abandonnée en 1790. En 1875, les difficultés persistantes au sein de la communauté de Maubec incitèrent l'abbé d'Aiguebelle à faire « la part du feu » et à envisager la fondation d'un monastère pour recevoir les sœurs « dissidentes » de Maubec. Ce fut Bonneval, précisément au diocèse de Rodez.

Bonneval était une ancienne abbaye cistercienne fondée pour des moines en 1147 par Mazan sur le versant méridional des Monts d'Aubrac. Près d'Espalion, l'abbaye fut saccagée pendant la guerre de Cent Ans et pillée par les Huguenots un siècle plus tard. Malgré cela, elle fut en 1667 noviciat de la région de Toulouse. Fermée à la Révolution et faute d'acquéreurs elle tomba lentement en ruines.

Sous l'autorité de Mère Marie du Sacré-Cœur Dejean les moniales venues de Maubec entreprirent de déblayer puis de reconstruire leur nouveau monastère. Dans une si difficile situation elles eurent la chance d'avoir comme aumônier le prieur de Notre-Dame des Neiges Dom Emmanuel (Jean-Baptiste Constant) Bernex qui sut les encourager et les motiver.

Né à Ambérieu le 6 octobre 1827, diacre du diocèse de Belley, J.-B. Bernex était entré à Aiguebelle en avril 1850. Admirateur des origines de Cîteaux et ardent militant de la défense religieuse contre la politique anticléricale qui s'installait peu à peu depuis 1830, il ne pouvait que plaider à Monseigneur Bourret. Celui-ci n'avait pas renoncé à Bonnecombe et Bonneval à peine réoccupée, les négociations avec Carmaux trouvèrent une solution.

En juin 1876 le Père Adhémar et le Frère Rémy, deux Rouergats, vinrent d'Aiguebelle s'installer à Bonnecombe. Le 25 décembre suivant ils furent rejoints par quatre moines de chœur et trois convers. Le 7 mars 1877 ils reçurent le renfort de Dom Joachim Raynaud, prieur, d'un moine et de deux novices de chœur et de trois convers. A la demande du Pape, Dom Raynaud devint le 29 juin 1877 prieur de Casamari et fut remplacé à Bonnecombe le 6 octobre par Dom Aurèle Eyraud, professeur de théologie

à Aiguebelle. Dès ce moment, le nouveau monastère connaissait de grandes difficultés financières et supportait mal l'autoritarisme de Monseigneur Bourret que les cisterciens accusaient, par ailleurs, d'avoir payé trop cher l'achat de Bonnecombe.

Dom Aurèle Evrard n'était certainement pas armé pour faire face à une telle affaire. En 1881, il fut remplacé par Dom Ephrem de Carrière-Brimont, médecin, spécialiste de la liturgie à Aiguebelle, qui améliora sensiblement la situation avant d'être remplacé en 1888 par Dom Emmanuel Bernex, prieur des Neiges et aumônier de Bonneval.

Dès le 1^{er} mars 1889, Dom Bernex posa la première pierre de l'église abbatiale qui fut bénite solennellement le 15 août 1891. Lorsque Dom Sébastien Wiart vint, le 16 décembre 1894, procéder à la visite régulière, il recensa :

- 14 profès - 8 novices - 2 obbats soit 24 moines au chœur,
- 15 profès - 10 novices - 1 postulant - 4 obbats soit 30 convers,
- et un total de 54 religieux.

En 1893, Monseigneur Bourret était devenu cardinal mais mourut en 1896.

Pendant ce temps Bonneval se reconstruisait et malgré une situation précaire s'accroissait.

En 1897, on comptait 80 moniales et Dom Bernex envisageait une nouvelle fondation. La Providence sembla favoriser son projet lorsqu'un prêtre du diocèse d'Agén, l'abbé Edouard Cornudet, curé de Trentels, lui proposa le château de Maraval à Cénac en Dordogne. Il y avait eu à Cénac autrefois un prieuré de l'Abbaye de Moissac.

La vente fut consentie par l'abbé Cornudet à M. Richard de Boysson, maire de Cénac⁹ pour la somme de 15 000 Francs, le 10 mars 1898.

Sans tarder, Dom Bernex transforma le nom de Maraval en celui de Mariaval. A compter du 1^{er} août 1898, M. de Boysson donna à bail la propriété de Maraval à M^{me} Jenny Puech, en religion Sœur Marie Augustin, supérieure de Mariaval.

Le bail fut conclu moyennant un prix de 600 Francs par an pour une durée de 7 années renouvelable.

En fait, la fondation datait d'une année déjà, lorsque le 17 août 1897, Mère Marie Augustin Puech avait quitté Bonneval pour Mariaval¹⁰ accompagnée de :

- Mère Marie André Fraysse,
- Sr Véronique Delay,
- Sr Louis de Gonzague Romieu,
- Sr M. Jeanne Barre,
- Sr M. Antoine Bellot, *religieuses de chœur*,
et de
- Sr Julie,
- Sr Roch,
- Sr Justine, *converses*.

Il y avait aussi deux postulantes, soit onze personnes au total.

Il convient de remarquer que lors de la vente de Maraval, Monsieur de Boysson apparaissait comme le prête-nom des moniales et plus tard ce sera la cause de nombreuses difficultés.

En 1899, Dom Bernex, malade, fut remplacé par l'abbé de Melleray comme Père immédiat de Bonneval.

Cette même année Mariaval connut une curieuse et délicate affaire.

Lorsque les moniales voulurent construire le mur de clôture de leur monastère, elles se heurtèrent à l'opposition de certains riverains encouragés par l'agent-voyer de Domme. Le préfet ordonna une enquête mais il n'y eut, semble-t-il, aucune suite.

Monseigneur Dabert, l'évêque de Périgueux, croyant sans doute faire avancer les choses ordonna aux moniales de sortir de leur monastère jusqu'à la réalisation de la clôture. Il fallait qu'un accord soit trouvé au préalable sur le litige qui opposait les moniales et les propriétaires voisins.

Les interventions du Maire de Cénac et du Curé de Domme près du préfet restèrent sans effet.

Deux lettres relatives à cette affaire, écrites par le Maire de Cénac à son ami de Lestrade, révélèrent l'incompréhension des autorités civiles par rapport à la position de l'évêque qui ne faisait qu'appliquer, avec rigueur certes, le droit de l'Eglise¹¹.

Après trois ans de priorat la Révérende Mère Marie Augustin fut remplacée par la Révérende Mère Colombe Astorg sous-prieure de Bonneval, le 14 septembre 1900¹².

La mort de Monseigneur Dabert le 28 février 1901 semble avoir mis fin, provisoirement, à ce grave différend.

Quelques mois plus tard, le 26 juin 1901, Dom Emmanuel Bernex mourut à l'abbaye de Bonneval. Il avait 74 ans dont 51 de profession.

C'est Dom Emile Lorne qui le remplaça comme abbé de Bonnecombe.

L'abbé Cornudet mourut à son tour en 1903 laissant sa sœur comme unique héritière.

Les cartes de visite laissées par Dom Lorne après les visites régulières de 1901, 1902 et 1903 montrent que le nombre de religieuses présentent à Mariaval restait inférieur à dix. Le Chapitre général de 1904, en conséquence, prit la décision de fermer Mariaval, et les religieuses regagnèrent Bonneval en 1905.

A cette époque la situation matérielle du monastère était particulièrement complexe.

Sur les 15 000 Francs dus à l'abbé Cornudet il restait à régler à sa sœur Marie, son héritière, une rente viagère de 600 Francs par an. Par ailleurs, la communauté devait rembourser 6 000 Francs à Marie Delay, l'ancienne sœur Véronique qui avait quitté Mariaval.

Enfin, il était dû 2 000 Francs à Bonneval.

Un projet de cession de Mariaval était en cours de négociation dès le début de 1905 avec l'abbé François de Villèle, curé du Parc Saint Maur (Seine) qui voulait y installer une maison de retraite pour des prêtres âgés.

L'acte de vente fut signé par Richard de Boysson à l'abbé de Villèle le 24 mai 1908 par devant Maître Foussard, notaire à Domme.

Par cet acte, l'abbé de Villèle prenait en charge la rente viagère à servir à Mademoiselle Cornudet mais il n'était pas question des paiements de 6 000 et 2 000 Francs auxquels il s'était engagé verbalement en 1905.

Une lettre du 8 octobre 1909 écrite par M. de Boysson indique que l'abbé de Villèle aurait versé 1 000 francs sur les 8 000 prévus.

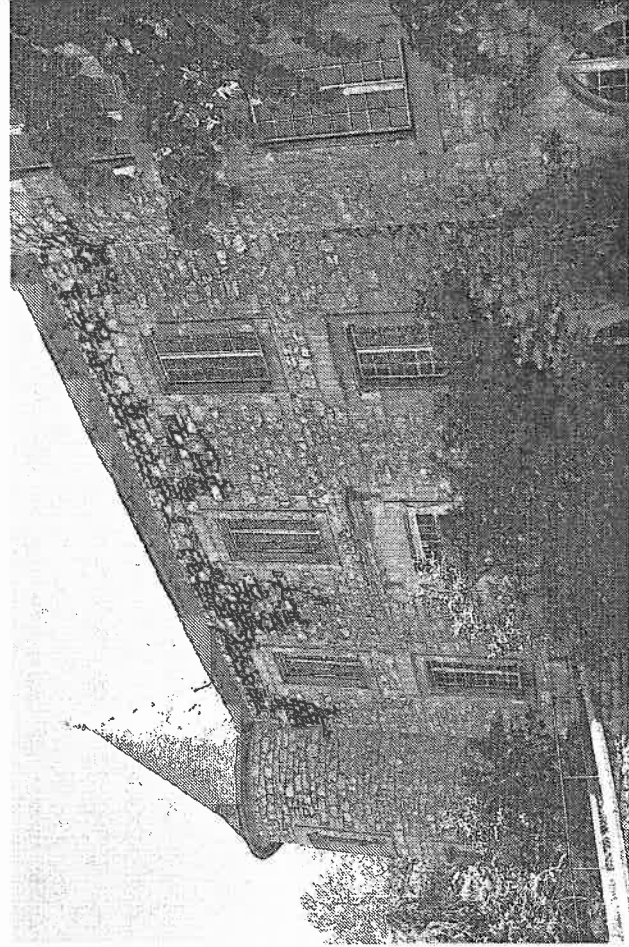
Il semble que les divers arbitrages sollicités près de l'archevêché de Paris ou l'évêché de Périgueux sur cette affaire soient restés infructueux.

Le dernier quart du XIX^e siècle avait été incontestablement dominé dans la région par l'intransigeance du cardinal Bourret et de ceux, nombreux, qui le soutenaient dont notamment Monseigneur Dabert.

Au seuil d'une période difficile marquée par les luttes antireligieuses, Bonnecombe, Bonneval et Mariaval se trouvaient brusquement privées de l'autorité qui avait puissamment contribué à leur émergence et dont elles auraient eu grand besoin pour les défendre au début du XX^e siècle.

Ainsi, provisoirement du moins, les trois projets de fondation cistercienne en Périgord se terminaient, au début du XX^e siècle, par un échec. Un jour, peut-être, un examen plus approfondi des archives de l'Ordre Cistercien permettra de déterminer les causes réelles et profondes de ces échecs.

Marcel BERTHIER.



Mariaval.

Notes

- 1 Jérôme Cogniet, né le 23 février 1776 à Montignac de Jean et de Marguerite Leymarie, fut ordonné prêtre par Pontard, l'évêque constitutionnel de la Dordogne, le 22 décembre 1791 (il n'avait pas 16 ans !). Vicaire en 1792, puis curé d'Issac, il abdiqua en 1794 et résida peut-être à Paunat Réconcilié en 1801. Il fut vicaire à Neuville (1803), Beleymas (1804) et Paunat (1812). Le 22 septembre 1822, Monseigneur de Lostanges le nomma curé de Belvès où il mourut le 27 février 1857.
- 2 En 1850, le ministre des Cultes s'était inquiété de ses opérations financières.
- 3 Charles, Louis, Gaspard, Gabriel de Salviac, baron de Vieilcastel, né en 1800 à Paris était un petit-neveu de Mirabeau. Directeur au ministère des Affaires étrangères il démissionna en 1851. Il se consacra alors à la publication d'une Histoire de la Restauration en vingt volumes. Membre de l'Académie française en 1878, il mourut à Paris en 1887 (cf. sa lettre datée du 12 avril 1827). Son frère Horace (1802-1864) fut conservateur du Musée du Louvre et a laissé d'intéressants mémoires.
- 4 Il s'agit peut-être du Père Jean-Baptiste Champs cité par le Père Augustin Laffay dans sa thèse sur Dom de Lestrange ou de ce Frère Jean-Marie (Jousse) moine de la Trappe, dont deux lettres d'octobre 1827 sont conservées aux Archives diocésaines de Périgueux (cote C320). Elles sont datées de «la Sainte Volonté de Dieu» et envoyées à Monseigneur de Lostanges. Il écrit notamment le 27 octobre : «Je crois bien que le désir qu'il avait (l'abbé Cogniet) qu'il se forme une maison de notre Ordre dans le Périgord l'a engagé dans des promesses qu'il n'aurait pas pu remplir» et plus loin «C'est l'abbé de la Melleray (Dom Antoine Saulnier de Beauregard) qui m'a conseillé de revenir dans le pays pour revendre Veziac» et encore «Je suis sur mon départ pour me rendre dans mon couvent».
- 4 Peuplée de moines français revenus d'Espagne.
- 5 Le Gard sera transféré à Sept-Fons.
- 6 L'abbaye de Fontgombault avait été réoccupée à la Toussaint de 1849 par des moines venus de Bellefontaine dont l'abbé était Dom Augustin-Marie de la Forest-Divonne. Très rapidement il fut évident que Bellefontaine ne parviendrait pas à fournir à Fontgombault le soutien nécessaire. En 1853 les moines de Bellefontaine furent relevés par 40 moines venus de Melleray sur l'intervention de Dom Joseph-Marie Herculien, abbé de la Trappe et vicaire général. Le premier prieur fut le Père Hilariion Floch de 1853 à 1859.
- 7 Huit moines étaient arrivés le 28 juillet, quatre furent envoyés en renfort avant le 8 septembre, enfin 10 arrivèrent le 15 octobre avec le prieur Eugène Bachelet.
- La croix de fondation porte l'inscription suivante gravée dans le bois : «Précédée de cette Croix, une colonie de la Trappe de Port du Salut composée de 22 religieux sous la conduite du R.P. Dom Eugène, prieur titulaire, a été installée solennellement par Sa Grandeur Monseigneur Dabert, évêque de Périgueux, le 22 octobre 1868, sur la propriété de Biscaye, cédée par Monsieur Priotay, docteur en médecine à Mussidan et Mme Céline Bêcheaud, son épouse, pour y fonder ce monastère de Notre-Dame de Bonne Espérance de la Double».
- 8 Ou Orlandis.
- 9 Richard de Boysson, né en 1839 à Siorac en Périgord, élève de Saint-Cyr en 1859, officier en Algérie, receveur des finances à Prades, Gourdon et Bologne. Industriel à Cénac, il y mourut le 19 septembre 1929. Il était le fils d'Amédée de Boysson et de Marie-Thérèse de Chaunac-Lanzac.
- 10 Mère Marie Augustin Puech était née le 22 juin 1831 à Beaucaire (Gard), elle avait fait profession à Maubec le 14 février 1855 et était arrivée à Bonneval le 2 novembre 1875.
- 11 Ces deux lettres figurent sous la cote C 164 aux Archives diocésaines de Périgueux. Elles sont datées des 20 et 28 janvier 1900.
- 12 Mère Colombe Astorg était née le 10 mars 1854 à Flagnac (Aveyron) ; elle avait fait profession le 3 mai 1878 à Bonneval.

Bibliographie

- 1 Bascher (Jacques de), OSB, L'abbaye royale Notre-Dame de Fontgombault, Poitiers 1991.
- 2 Berthier (Marcel), A propos de la fondation de Notre-Dame de Bonne Espérance de la Double à Echourgnac en Périgord in *Les Amis des Monastères*, n°79, juillet 1989.
- 3 Chassaing (Abbé Marc), Notice sur Monseigneur Louis Gouzot in *Le Bleu Mantel, Journal paroissial de Menestérol* (Archives diocésaines de Périgueux, C215).
- 4 Beynac (J. Cubelier de), *Echourgnac (1864-1873)*, inédit.
- 5 Darricau (Raymond), Présence des Cisterciennes au cœur de la Double : le monastère Notre-Dame de Bonne Espérance in *Les Amis des Monastères*, n°41, janvier 1980.
- 6 Del pal (Bernard), *Le silence des moines, les Trappistes au XIX^e siècle*, Beauchesne, 1998.
- 7 *Moniales d'Echourgnac : Abbaye Notre-Dame de Bonne Espérance. Une demeure accueillante pour ceux qui cherchent Dieu* - (Archives diocésaines de Périgueux, D589).
- 8 Kervingant (RM Marie de la Trinité) : Des moniales face à la Révolution française. Aux origines des Cisterciennes Trappistes, Beauchesne, 1989.
- 9 Laffay OP (RP Augustin-Hervé), *Dom Augustin de Lestrange et la réforme du monachisme sous la Révolution, l'Empire et la Restauration*, Université Lyon III, 1994.
- 10 Menard (RP Irénée), Fondation de Notre-Dame de Bonne Espérance de la Double in *Chronique de l'Abbaye Notre-Dame de Port du Salut*, Chapitre IV.
- 11 Nastorg (Clément), *La Fondation de la Trappe Ste Marie du Désert in Saint Bernard et la recherche de Dieu*, Toulouse, 1992.

ECHOURNAC, LES DOMBES ET CHAMBARAND

